

Programme de formation Education à la vie

Durée en jours : environ 20 jours en présentiel et 20h de stages (journées de 7h)

Durée en heures : 140 h en présentiel et 20h de stage

Tarif en financement individuel : 2400 €

Tarif en financement professionnel : 2900 €

Lieu de la formation : 28, place St Georges 75009 PARIS

Délai d'accès : Novembre 2021

Public concerné et prérequis

Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif ou sanitaire qui accueillent du public ou participent à des rencontres avec des jeunes, et/ou des adultes sur les thèmes relatifs à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Leur activité les conduit à vouloir confronter leur pratique à celles d'autres personnes et à améliorer leur connaissance de soi dans la relation à l'autre

Les personnes qui souhaitent exercer cette activité.

Les professionnels et les bénévoles du secteur social, éducatif et sanitaire qui sont amenés à accueillir du public et les personnes qui souhaitent exercer cette activité.

Les personnes qui souhaitent accéder à la formation de conseiller conjugal et familial suivant les conditions requises définies par l'arrêté du 3 décembre 2010.

Ce module est accessible sans condition de diplôme.

Admission

 Sur dossier (CV et lettre de motivation)

 2 Entretiens :

- Avec le/ou les formateurs,
- Avec un psychologue agréé ; (cf. document spécifique qui précise les critères de sélection et l'objectif de l'entretien)

Objectifs opérationnels

Toute personne qui obtient ce module sera capable de :

- Exercer une fonction d'accueil dans le secteur éducatif, sanitaire et social.
- Prendre en compte la dimension relationnelle de l'accueil
- Construire et animer des interventions scolaires d'information, de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.
- Adapter sa posture professionnelle au contexte spécifique et à la mission

Il est également attendu une posture ajustée et l'utilisation pertinente de références théoriques, psychologiques et sociales et des techniques d'animation.

Modalités pédagogiques

Le programme est mis en œuvre autour des pôles suivants :

- **L'implication personnelle**, qui se traduit par :
 - L'assiduité et la participation active à la formation
 - la prise de conscience de son vécu corporel et émotionnel, de ses croyances, de ses représentations et de ses valeurs, par la réflexion et l'analyse de l'expression de soi et de l'autre dans une relation intersubjective.
- **L'apprentissage de notions théoriques**
- **Le groupe de formation** qui est un lieu d'écoute réciproque, de confrontation et d'apprentissage. La dynamique de groupe permet à chacun de percevoir les effets de la formation sur lui (résonances personnelles), de se remettre en question, d'apprendre à identifier ses émotions et à garder la juste distance au cours des entretiens, d'expérimenter les dynamiques relationnelles.
- **Les stages d'observation** qui permettent d'acquérir une bonne connaissance du terrain par l'observation de professionnels et de travailler la posture professionnelle.
- **Les mises en situation**

Chaque groupe est encadré par des formateurs agréés par la FNCF et praticiens de conseil conjugal et familial. Des intervenants extérieurs apportent leur savoir et leur expérience dans leur spécialité : médecins, psychologues, juristes, thérapeutes de couple, sociologues, etc...

Chaque groupe de stagiaires est accompagné par un ou deux formateurs lors des sessions. Au-dessus de 10 stagiaires, un binôme de formateurs est imposé pour encadrer le groupe.

Un entretien avec le psychologue agréé est obligatoire à certaines étapes de la formation. Un travail sur soi est fortement recommandé.

Objectifs pédagogiques

Acquérir des savoirs :

- Corps et sexualité : anatomie, physiologie, sexualité, fécondité, contraception, IVG, IST
- Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent (développement et crises)
- Evolution sociologique et juridique des modèles familiaux, question du genre, couple, famille, père-mère, couple conjugal, couple parental, autorité parentale
- Dysfonctionnements dans les comportements : agressivité, violence, maltraitances, harcèlement, situations fragilisantes, dérive sectaire et radicalisation, conduites addictives et dépendances, pornographie
- Information préoccupante et signalement
- Animation de groupes : principes de base, dynamique de groupe, construction d'une animation
- Techniques d'accueil, d'écoute et de communication

Acquérir des savoir-faire et des savoir-être :

- Acquérir une posture professionnelle, connaissance de soi et relation aux autres : prise de conscience de ses attitudes, de ses émotions, de ses résonances, de ses représentations
- Utiliser les différentes techniques d'accueil, d'écoute et de communication (individuelle, interpersonnelle, groupale). (Niveau 1)
- Accueillir, identifier et évaluer la demande, orienter
- Construire des interventions scolaires d'information de prévention et d'éducation affective, relationnelle et sexuelle.
- Construire et mettre un oeuvre un cadre d'échange et de dialogue en adoptant une attitude empathique et congruente pour instaurer une relation de confiance, favoriser la parole et mobiliser chaque personne du groupe dans une démarche interactive dans le cadre de l'intervention scolaire.
- Transmettre des informations relatives aux dispositions législatives et réglementaires et aux dispositifs en vigueur.
- Mettre en œuvre des techniques d'animation et une pédagogie active qui favorise l'appropriation des notions liées au thème de l'intervention, les interactions et la réflexion personnelle.
- Repérer les dynamiques relationnelles
- Repérer les situations de violence
- Travailler en binôme
- Travailler en réseau
- Analyser ses interventions pour un regard réflexif sur sa pratique
- Adopter une posture professionnelle et éthique dans le cadre de l'animation scolaire et de l'accueil

Organisation de la formation

Modalités	Durée	Évaluations
Stages d’observation	20 h	Rapports de stage
Journées de formation et évaluations	140 h	Mise en situation d’une animation scolaire Contrôles de connaissances Fiches d’évaluation des stagiaires par les formateurs
Dont suivi de formation	2 h	Entretiens bilan avec les formateurs sur la base du bilan d’évolution personnelle

A/ Stages d’observation :

Le stagiaire effectue :

- Un stage de 10h d’observation d’un poste d’accueil
- Un stage de 10h d’observation d’intervention scolaires en éducation affective, relationnelle et sexuelle

Tout stage fait l’objet de la signature d’une convention de stage par les parties concernées : Couples et Familles Formation, organisme qui accueille le stagiaire et le stagiaire.

Il est suivi d’un rapport de stage dont il est tenu compte pour l’évaluation finale.

Les attendus des rapports de stage font l’objet d’un document spécifique.

B/ Journées de formation :

Le stagiaire participe aux journées de formation sur les différents thèmes cités ci-dessous. Un calendrier de formation détaillé avec les thèmes des journées lui est donné en début de cycle.

Thèmes	Nombre d’heures
Corps et sexualité : anatomie, physiologie, sexualité, fécondité, contraception, IVG, IST, question du genre, pornographie. Aspect juridique de la sexualité et consentement.	35

Développement psycho-affectif de l'enfant et de l'adolescent (développement et crises)	21
Evolution sociologique et juridique des modèles familiaux, couple, famille, père-mère, couple conjugal, couple parental, autorité parentale	14
Dysfonctionnements dans les comportements : agressivité, violence, maltraitances, situations fragilisantes, harcèlement, dérive sectaire et radicalisation, conduites addictives et dépendances, information préoccupante et signalement	28
Animation de groupes : principes de base, dynamique de groupe, construction d'une animation	7
Techniques d'accueil, d'écoute et de communication	21
Institutions et rapports avec la pratique (dont suivi de formation)	14

Critères d'évaluation

Les indicateurs sont les suivants de manière transversale sur les différents outils d'évaluation cités plus haut :

- La stagiaire est capable d'analyser son évolution personnelle : sensations, émotions, résonances, représentations, relation aux autres...
- Les connaissances théoriques sont acquises
- Les différentes techniques d'accueil et d'écoute (écoute active, individuelle, interpersonnelle, groupale) sont identifiées et mises en œuvre.
- La méthodologie de construction d'une animation de groupe est repérée et mise en œuvre
- Les techniques d'animation sont repérées et mises en œuvre
- La participation à la vie de groupe et les interactions sont analysées et mises au service de l'évolution de la posture réflexive.
- Les retours des formateurs, des différents intervenants, des pairs sont entendus, reçus, analysés et mis au service de l'évolution de la posture réflexive.
- Les règles de confidentialité et de secret professionnel sont nommées en adéquation avec la situation.
- Le travail écrit répond aux normes formelles.
- La prise de parole en public est aisée.
- Le travail en binôme se fait de manière équilibrée et fluide
- Le réseau professionnel et partenarial est identifié
- La posture d'intervenant est ajustée : empathie, écoute du groupe, non-jugement, adaptabilité, réflexivité

Obtention de l'attestation

Le dossier final de demande d'attestation de formation « Éducation à la Vie » remis par l'école de formation comporte :

- L'attestation d'adhésion à une association de la FNCF,
- Le contenu de la formation : programme avec noms et fonctions des intervenants, travail personnel sur les sujets abordés,
- Les dates des entretiens de suivi de formation
- Les attestations de stage effectués avec cachet de l'organisme et signature du stagiaire,
- Le récapitulatif des évaluations
- L'avis motivé de l'équipe pédagogique.

Ce dossier est examiné par le Comité Pédagogique composé des responsables des antennes de formation de la FNCF. Il en vérifie la conformité avec les exigences de la formation.

Après validation par le responsable du Comité Pédagogique, le président de la FNCF délivre au candidat une « attestation de formation à l'accueil informatif pour une éducation à la vie ».

Les titulaires de cette attestation d'EAV peuvent postuler à la formation au conseil conjugal et familial (480 heures).

Cependant, avoir l'attestation EAV ne signifie pas que l'entrée en 480h de formation au conseil conjugal et familial **soit** automatique. C'est l'équipe de formation qui valide, ou non, l'accès à la formation au conseil conjugal et familial. Elle s'appuie sur le déroulement de l'année d'Éducation à la Vie, sur la lettre de motivation et sur l'avis consultatif du psychologue agréé.